

Ministry of the Solicitor General
Office of the Fire Marshal

25 Morton Shulman Avenue
Toronto ON M3M 0B1
Tel: 647-329-1100
Fax: 647-329-1143

Ministère du Solliciteur général
Bureau du commissaire des incendies

25, avenue Morton Shulman
Toronto ON M3M 0B1
Tél. : 647-329-1100
Télééc. : 647-329-1143



MEMORANDUM À: Tous les Chefs des pompiers de l'Ontario

DE: Jon Pegg
Commissaire des incendies de l'Ontario

DATE: Le 9 juillet 2024

SUJET: Accès gratuit à la formation NFPA sur les carburants alternatifs

J'ai le plaisir d'annoncer que le Conseil canadien des directeurs provinciaux et des commissaires des incendies (CCFMFC) a signé un accord de licence avec la National Fire Protection Association (NFPA) pour fournir à tous les services d'incendie à travers le Canada l'accès gratuit à la formation virtuelle sur les véhicules à carburant alternatif.

L'utilisation de véhicules électriques, hybrides, à pile à combustible et à carburant gazeux se développe rapidement. Le programme de formation aux véhicules à carburant alternatif, qui peut être complété en environ 4 heures, apprend aux intervenants d'urgence comment gérer en toute sécurité les situations liées aux véhicules de tourisme, aux camions, aux autobus et aux véhicules de flottes commerciales à carburant alternatif. Une fois que la formation est complétée, les étudiants reçoivent un certificat attestant qu'ils ont réussi la formation.

Le programme d'études sur les véhicules à carburant alternatif comprendra:

- L'introduction aux concepts de véhicules à carburant alternatif, incluant les véhicules électriques, hybrides, les piles à combustible, le biodiesel et les carburants gazeux tels que le GNC (gaz naturel comprimé), le GNL (gaz naturel liquéfié) et le propane.
- L'identification des techniques, des procédures d'immobilisation et de mise hors tension, des défis de désincarcération, des pratiques recommandées pour faire face aux risques tels que les incendies et la submersion, les incidents concernant les stations de recharge et de ravitaillement, et plus encore.


- Comment effectuer en toute sécurité la mesure et la gestion d'une scène d'urgence, identifier les véhicules à carburant alternatif et immobiliser efficacement les véhicules pour assurer la sécurité de la scène.
- Comment désactiver la haute tension et le SRS (système de retenue supplémentaire) du véhicule, comment effectuer le sauvetage des occupants de manière plus sécuritaire et comment procéder à la récupération et à l'élimination des véhicules.

Pour accéder à cette formation gratuite, veuillez suivre les instructions ci-dessous:

1. Cliquez sur ce [lien](#).
2. Si vous n'avez pas déjà un compte NFPA, vous devrez le créer sur le site de la NFPA.
3. Inscrivez-vous au cours de formation AFV qui apparaîtra ensuite dans votre panier.
4. Ouvrez le panier et entrez le code CanEV. Le montant des frais devrait changer à \$0,00.
5. Procédez au paiement.

Veuillez noter que la formation NFPA AFV n'est offerte qu'en anglais pour l'instant. Le CCFMFC cherche à obtenir des informations statistiques susceptibles de l'aider à prendre des décisions dans le futur. Il demande donc à chaque service de garder un registre du nombre de personnes qui s'inscrivent et qui terminent le cours de formation. À la fin de l'année, la CCFMFC envisage de publier une courte enquête demandant des informations sur les inscriptions et les commentaires des participants.

Sincèrement,



Jon Pegg
Commissaire des incendies de l'Ontario
Bureau du commissaire des incendies de l'Ontario

c: Mario Di Tommaso, O.O.M.
Sous-ministre, Sécurité Communautaire